

# Formation Spécialisée de l'administration centrale Compte-rendu

Mercredi 26 mars s'est tenue la Formation Spécialisée de l'administration centrale qui a permis à l'UNSa Justice SG AC d'alerter de nouveau le secrétariat général sur la situation des personnels du secrétariat général et de l'administration centrale en matière de qualité de vie et de conditions de travail.

## Médecine de prévention

L'UNSa Justice SG AC a interpellé l'administration sur l'absence depuis de nombreux mois d'un médecin et d'une infirmière du travail.

En attendant qu'un médecin soit recruté à temps plein, le secrétariat général nous a indiqué que des permanences étaient assurées les lundis et mercredis par les docteurs Trong NGUYEN et Abou DIA, qu'une infirmière avait été recrutée et que cette dernière prendrait ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin prochain.



## Conseil médical

L'UNSa Justice SG AC s'est alarmée du nombre de dossiers en souffrance et de l'impact délétère du départ de la responsable administrative du conseil médical à l'été 2024. Cette dernière a été remplacée depuis le 1<sup>er</sup> mars mais cette période transitoire a engendré de nombreux dossiers en souffrance.

A notre demande, une réunion préparatoire se tiendra avec le secrétariat général, le 15 avril prochain pour faire un point de situation.

**Notre organisation syndicale s'est engagée à soutenir les dossiers prioritaires et a salué le travail des assistants sociaux en faveur des personnels les plus en difficulté.**

## Cellule de veille RH

Un point sur les situations signalées d'agents en souffrance au travail via la cellule de veille RH a été programmé et l'administration s'est engagée à programmer un calendrier de réunions bimestrielles.

## Système de ventilation et de filtration de l'air

L'UNSa Justice SG AC a réitéré ses alertes sur le système d'air conditionné des sites du Millénaire 2 et Millénaire 3.

Le secrétariat général a reconnu que des dysfonctionnements persistaient mais a ajouté que des crédits avaient été dédiés pour améliorer le système.

Dans l'hypothèse où les travaux ne seraient pas finalisés avant la période estivale, **la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale du secrétariat général et de l'administration centrale** a demandé que des appareils portatifs de rafraîchissement de l'air soient fournis aux agents demandeurs.



## Réunion des assistants et conseillers de prévention de l'administration centrale

Le secrétariat général a répondu favorablement à la demande de **l'UNSa Justice SG AC** portant sur l'organisation d'une réunion des assistants et conseillers de prévention de l'administration centrale ainsi que ceux affectés dans les délégations interrégionales du secrétariat général.

Lors de cette réunion la dématérialisation des registres santé et sécurité au travail des DIR SG sera abordée et un bilan de cette dématérialisation dans les sites parisiens de l'administration centrale sera fait. La date prévisionnelle a été fixée au 11 juin prochain.

**Notre organisation syndicale a revendiqué une nouvelle fois que les assistants et les conseillers de prévention exercent leurs fonctions à temps complet pour assurer pleinement leurs missions.**

## Registres santé et sécurité au travail

L'ensemble des registres des DIR SG seront dématérialisés à partir du mois de mai.

A la suite de la demande de **l'UNSa Justice SG AC** d'informer l'ensemble des agents sur l'utilité et les modalités des registres santé et sécurité au travail, le secrétariat va procéder à des campagnes d'information avec notamment la diffusion d'un flash info site dédié très prochainement.



## Présentation des DUERP

La présentation de la mise à jour du DUERP de la DIR SG Grand Est a recueilli un vote unanime et **l'UNSa Justice SG AC** a salué le travail des équipes et la qualité du suivi de ce document.

La présentation de la mise à jour du DUERP de la DIR SG Grand Ouest a été reportée pour cause de documents illisibles.

Paris, le 2 avril 2025  
La Secrétaire générale  
Sandrine DEBATS

On n'en fera jamais **assez** pour vous !



mail : synd-unsajustice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09